

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (EU) / OChim

**Date d'exécution:** 17 févr. 2023

**Date d'édition:** 17 févr. 2023

**Version:** 1.3

Promat

Page 1/10

## Promat®-Ready Mix PRO

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation:**

Promat®-Ready Mix PRO

**Autres désignations:**

Mastic pour joints et mastic de finition la norme DIN EN 13963 Type 3A

**UFI:**

C200-305K-G003-U85M

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage de la substance/du mélange:**

Prise (collage) des plaques de plâtre et des plaques composites, Mastic pour joints et mastic de finition. Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant/Fournisseur:**

**Promat AG**

Industriestrasse 3

9542 Münchwilen

SWITZERLAND

**Téléphone:** +41 (0)52 320 94 00

**Télécopie:** +41 (0)52 320 94 02

**E-mail:** office@promat.ch

**Site web:** http://www.promat.ch

**E-mail (personne compétente):** office@promat.ch

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

24h: 145 (de l'étranger: +41 44 251 51 51) Tox Info Suisse, Zurich

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (Skin Sens. 1)	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	Calcul

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques:**



**GHS07**

Point d'exclamation

**Mention d'avertissement:** Attention

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (EU) / OChim

Date d'exécution: 17 févr. 2023

Date d'édition: 17 févr. 2023

Version: 1.3

Promat

Page 2/10

## Promat®-Ready Mix PRO

### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

2-Methyl-2H-isothiazol-3-one; 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Conseils de prudence - Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Conseils de prudence - Intervention

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Indications diverses:

Ne pas respirer la poussière de meulage de produit durci!

### 2.3 Autres dangers

#### Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

Peut causer une irritation de la peau. Peut provoquer une irritation des yeux. Fines et poussières par usinage mécanique (meulage): Peut irriter les voies respiratoires. Une partie de la poussière produite est respirable et peut être nocive pour les poumons. Reportez-vous à la rubrique 11.1, Informations complémentaires.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Description:

Mélange de: Poudre calcaire, additif

#### Indications diverses:

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

#### Ingrédients:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Teneur
n° CAS: 1317-65-3 n° CE: 215-279-6	<b>Carbonate de calcium (CaCO<sub>3</sub>)</b> La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].	50 - < 75 pds %
n° CAS: 87-69-4 n° CE: 201-766-0	<b>(+)-tartaric acid</b> Eye Irrit. 2 (H319)  <b>Attention</b>	1 - < 2,5 pds %
n° CAS: 2682-20-4 n° CE: 220-239-6 n° REACH: 01-2120764690-50	<b>2-Methyl-2H-isothiazol-3-one</b> Acute Tox. 2 (H330), Acute Tox. 3 (H301, H311), Aquatic Acute 1 (H400), Aquatic Chronic 1 (H410), Skin Corr. 1B (H314), Skin Sens. 1A (H317)  <b>Danger</b> Facteur M (aigu): 10 Facteur M (chronique): 1 <b>Valeur limite de concentration spécifique (SCL)</b> Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,0015% <b>Indications diverses:</b> Valeur limite de concentration spécifique (SCL), Skin Sens. 1A: ≥ 0,0015 pds %	< 0,1 pds %
n° CAS: 2634-33-5 n° CE: 220-120-9 Numéro d'identification UE: 613-088-00-6 n° REACH: 01-2120761540-60	<b>1,2-benzisothiazol-3(2H)-one</b> Acute Tox. 4 (H302), Aquatic Acute 1 (H400), Eye Dam. 1 (H318), Skin Irrit. 2 (H315), Skin Sens. 1 (H317)  <b>Danger</b> <b>Valeur limite de concentration spécifique (SCL)</b> Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05% <b>Indications diverses:</b> Valeur limite de concentration spécifique (SCL), Skin Sens. 1: ≥ 0,05 pds %	< 0,1 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (EU) / OChim

**Date d'exécution:** 17 févr. 2023

**Date d'édition:** 17 févr. 2023

**Version:** 1.3



Page 3/10

## Promat®-Ready Mix PRO

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Informations générales:

Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Consulter un médecin en cas de malaise.

##### En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

##### En cas de contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

##### Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

##### En cas d'ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut causer une irritation de la peau. Peut provoquer une irritation des yeux.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés:

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

##### Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, toxique

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### 5.4 Indications diverses

Abattre la poussière avec un jet d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1 Pour les non-secouristes

##### Mesures de précautions individuelles:

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. Éliminer immédiatement les quantités renversées.

##### Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Reportez-vous à la rubrique 8.

##### 6.1.2 Pour les secouristes

##### Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (EU) / OChim

**Date d'exécution:** 17 févr. 2023

**Date d'édition:** 17 févr. 2023

**Version:** 1.3



Page 4/10

## Promat®-Ready Mix PRO

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention:

Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Manipulation de grandes quantités: Recueillir mécaniquement.

#### Pour le nettoyage:

Résidus de matériaux: Eau additionnée de tensio-actif

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7.

Protection individuelle: voir rubrique 8.

Evacuation: voir rubrique 13.

### 6.5 Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

##### Précautions de manipulation:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

##### Mesures de protection incendie:

Aucune mesure particulière exigée.

##### Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière:

Mélange/meulage: Dispositifs avec aspiration locale

##### Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter une introduction dans l'environnement.

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conditions à éviter: Gel, Forte chaleur. Génération/dégagement de poussière

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer. Conserver/ Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

#### Informations sur l'entreposage commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation:

Prise (collage) des plaques de plâtre et des plaques composites, Mastic pour joints et mastic de finition. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (EU) / OChim

Date d'exécution: 17 févr. 2023

Date d'édition: 17 févr. 2023

Version: 1.3

Promat

Page 5/10

## Promat®-Ready Mix PRO

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### 8.1.1 Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① Valeur limite au poste de travail à long terme ② Valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
CH	(+)-tartaric acid n° CAS: 87-69-4 n° CE: 201-766-0	① 2 mg/m <sup>3</sup> ② 4 mg/m <sup>3</sup> ⑤ (fraction respirable) SSC; Tox: AW
CH	Kaolin n° CAS: 1332-58-7 n° CE: 310-194-1	① 3 mg/m <sup>3</sup> ⑤ (Fraction respirable) Tox: Lungenfibrose
CH	Poussière, fraction respirable	① 3 mg/m <sup>3</sup> ⑤ (Fraction respirable) SSC; Tox: Lunge
CH	Poussière, fraction inhalable	① 10 mg/m <sup>3</sup> ⑤ (fraction respirable)

##### 8.1.2 Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible.

##### 8.1.3 Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible.

#### 8.2 Contrôle de l'exposition

##### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle. Par suite de usinage mécanique de la poussière peut être produite. Dispositifs avec aspiration locale.

##### 8.2.2 Protection individuelle



###### Protection yeux/visage:

Remplir et transvaser: Lunettes avec protections sur les côtés (EN 166).

###### Protection de la peau:

Porter des gants appropriés. (EN ISO 374)

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Épaisseur du matériau des gants:  $\geq 0,15$  mm

Temps de pénétration:  $\geq 480$  min

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Le temps de pénétration exact doit être demandée auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté. Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

###### Protection respiratoire:

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Assurer une aération suffisante.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Utiliser une protection respiratoire adéquate Appareil avec filtre à particules (EN 143), Type de filtre FFP2

###### Autres mesures de protection:

Porter un vêtement de protection approprié.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (EU) / OChim

Date d'exécution: 17 févr. 2023

Date d'édition: 17 févr. 2023

Version: 1.3



Page 6/10

## Promat®-Ready Mix PRO

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: liquide, pâteux

Couleur: blanc

Odeur: sans odour

#### Données de sécurité

Paramètre	Valeur	à	① Méthode ② Remarque
pH	8 - < 9	20 °C	② (solution saturée)
Point de fusion	<i>non déterminé</i>		
Point de congélation	<i>non applicable</i>		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	$\geq 100$ °C		
Température de décomposition	<i>non déterminé</i>		
Point éclair	<i>non applicable</i>		
Taux d'évaporation	<i>non applicable</i>		
Température d'auto-inflammation	<i>non applicable</i>		
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non applicable</i>		
Pression de vapeur	<i>non applicable</i>		
Densité de la vapeur	<i>non applicable</i>		
Densité	1,6 - 1,7 g/mL		
Densité relative	<i>non déterminé</i>		
Densité apparente	<i>non applicable</i>		
Solubilité dans l'eau	miscible	20 °C	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	<i>non applicable</i>		
Viscosité, dynamique	<i>non applicable</i>		
Viscosité, cinématique	<i>non applicable</i>		

### 9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Reportez-vous à la rubrique 10.3.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

acides

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, toxique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (EU) / OChim

**Date d'exécution:** 17 févr. 2023

**Date d'édition:** 17 févr. 2023

**Version:** 1.3



Page 7/10

## Promat®-Ready Mix PRO

### Indications diverses

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fines et poussières par usinage mécanique: Peut causer une irritation de la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fines et poussières par usinage mécanique: Peut provoquer une irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Reportez-vous à la rubrique 11.1, Informations complémentaires.

#### Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fines et poussières par usinage mécanique: Peut irriter les voies respiratoires.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Reportez-vous à la rubrique 11.1, Informations complémentaires.

#### Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations complémentaires:

Fines et poussières par usinage mécanique: Une partie de la poussière produite est respirable et peut être nocive pour les poumons. Certains ingrédients de cette préparation peuvent contenir des traces de quartz. L'inhalation de poussières contenant du quartz, en particulier de poussières fines (fraction alvéolaire) en concentrations élevées ou sur une longue période de temps, peut être nocive pour la santé et entraîner des maladies pulmonaires (silicose) et augmente le risque de développer un cancer du poumon. Le risque est réduit au minimum si des mesures appropriées de santé et de sécurité au travail sont appliquées et si l'exposition est surveillée (voir section 8) Selon la classification du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), les oxydes de silicium cristallin inhalés sous forme de quartz ou de christobalite sont cancérogènes pour l'homme (groupe 1). Source : CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), monographies, Volume 100C (2012).

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien:

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (EU) / OChim

**Date d'exécution:** 17 févr. 2023

**Date d'édition:** 17 févr. 2023

**Version:** 1.3



Page 8/10

## Promat®-Ready Mix PRO

### Effets dans les stations d'épuration:

La partie insoluble peut être séparée mécaniquement dans des installations d'épuration adéquates.

### Autres informations écotoxicologiques:

Éviter une introduction dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Biodégradation:

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques. biocides: Une partie des composants est difficilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Coefficient de partage:

n-octanol/eau:

non applicable

#### Accumulation / Évaluation:

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1 Élimination du produit/de l'emballage

#### Code de déchet/désignations des déchets selon l'ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements de déchets

##### Code des déchets produit

17 08 02	Matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01
17 09 04	Déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

##### Code des déchets conditionnement

15 01 02	Emballages en matière plastique
----------	---------------------------------

### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

#### Autres recommandations de traitement des déchets:

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et processus. Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

### 13.2 Informations complémentaires

Les déchets à éliminer doivent faire l'objet d'une classification et d'un étiquetage.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (EU) / OChim

Date d'exécution: 17 févr. 2023

Date d'édition: 17 févr. 2023

Version: 1.3



Page 9/10

## Promat®-Ready Mix PRO

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
<b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>			
UN 0000	UN 0000	UN 0000	UN 0000
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Not restricted	Not restricted
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>			
Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>			
		-	
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>			
Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>			
Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**  
négligeable

**Informations complémentaires:**

Aucune donnée disponible.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**15.1.1 Réglementations de l'UE**

**Limites d'utilisation:**

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: aucune/aucun

Ne contient pas une substance figurant dans l'annexe XIV de REACH.

**Autres réglementations (UE):**

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail. Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

**15.1.2 Directives nationales**

 **[CH] Directives nationales**

**Autres informations, restrictions et dispositions légales**

Classe risque aquatique: non déterminé

Classe de stockage: 11/13 (Guide pour la stockage de matières dangereux, commission paritaire environnement la Suisse du Nord-Ouest)

Teneur en COV (SR 814.018): 0,00 %

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**16.1 Indications de changement**

Changements avec la version 1.3:

Section 2: Identification des dangers

Section 3: Composition / informations sur les composants

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

Section 11: Informations toxicologiques

Révision générale

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (EU) / OChim

**Date d'exécution:** 17 févr. 2023

**Date d'édition:** 17 févr. 2023

**Version:** 1.3



Page 10/10

## Promat®-Ready Mix PRO

### 16.2 Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site [www.euphrac.eu](http://www.euphrac.eu)

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

European Chemicals Agency (ECHA): <https://www.echa.europa.eu>

ECHA, C&L Inventory: <https://echa.europa.eu/information-on-chemicals/cl-inventory-database>

ECHA, Registered substances: <https://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>

GESTIS (Gefahrstoffinformationssystem der DGUV): <https://www.gestis.dguv.de/search>

Hörath Gefährliche Stoffe und Gemische, 8. Auflage, Dr. Angela Schulz

Guide pour la stockage de matières dangereux, commission paritaire environnement la Suisse du Nord-Ouest: <http://www.kvu.ch/de/arbeitsgruppen?id≈151>

Fiches de données de sécurité des fabricants

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Sensibilisation respiratoire ou cutanée ( <i>Skin Sens. 1</i> )	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	Calcul

### 16.5 Texte des phrases H et EUH

Mentions de danger	
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible.

### 16.7 Indications diverses

La présente fiche de donnée sécurité sert à décrire le produit compte tenu des exigences de sécurité.

Les informations indiquées reposent sur nos connaissances actuelles; cela n'inclut cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établit aucun rapport contractuel.